Webinar #1/2018

Encouraging Interest on E-Money & Supervising E-Money Issuers

Encourager le paiement d'interêt et superviser les fournisseurs de monnaie électronique

UNSW SYDNEY

UNCDF | MM4P

Speakers
Les intervenants

Prof. Dr. Ross P Buckley

Scientia Professor, King & Wood Mallesons Chair of International Finance Law, UNSW Sydney

Louise Malady

Senior Research Fellow, Law Faculty, UNSW Sydney

UNSW SYDNEY

UNCDF | MM4P

Agenda / L'Ordre du jour

Part 1 - Encouraging the Payment of Interest on E-Money

Encourager le Paiement d'Intérêt sur la Monnaie Electronique

> Case Studies and Q&A Discussion

Etudes de cas et Questions-Réponses

Part 2- Supervising E-Money Issuers: Resolution Powers

Superviser les Fournisseurs de Monnaie Electronique: Les Pouvoirs de Résolution

> Q&A Discussion

Questions-Réponses

UNSW SYDNEY

UNCDF MM4P

Part 1 - Encouraging the Payment of Interest on E-Money

Encourager le Paiement d'Intérêt sur la Monnaie Electronique

UNCDF | MM4P

Encouraging the Payment of Interest on E-Money
Encourager le paiement des intérêts sur la monnaie électronique

The problem – e-money account numbers are high and usage rates are low.

Le problème – le nombre de comptes d'argent mobile est haut mais le taux d'utilisation est faible.

One way to address this problem – encourage the payment of interest on e-money for the benefit of providers, agents or customers.

Une façon de résoudre ce problème – encourager le paiement d' intérêt sur la monnaie électronique au profit des fournisseurs, des agents ou des clients.

UNSW SYDNEY

UNCDF | MM4P

Encouraging the Payment of Interest on E-Money
Encourager le paiement des intérêts sur la monnaie électronique

Regulatory concern:

Les préoccupations réglementaires:

- will the payment of interest to e-money customers mislead customers into thinking e-money accounts are bank accounts?
  est-ce que le paiement d' intérêt aux clients de monnaie électronique induira ces clients en erreur en leur faisant croire que les comptes de monnaie électronique sont des comptes bancaires?
- e-money accounts are not privy to same safeguards as bank deposits – typically no deposit insurance protection and not subject to prudential regulation.
  les comptes de monnaie électronique ne bénéficient pas des mêmes garanties que les dépôts bancaires – d'habitude ils ne possèdent pas de protection d'assurance dépôts et ne sont pas soumis à une réglementation prudentielle.

We think these concerns are not valid.

Nous pensons que ces préoccupations ne sont pas justifies.

We think there is a lost opportunity occurring here.

Nous pensons qu'il s'agit ici d'une opportunité gaspillée.

UNSW SYDNEY

UNCDF MM4P

Addressing Regulatory Concerns
Résoudre les préoccupations réglementaires

The payment of interest is not necessarily a defining feature of a bank deposit.

Le paiement d' intérêt n'est pas une caractéristique déterminante d'un dépôt bancaire.

For example, it is not a legal requirement in the UK and US but it is in Russia. And some bank accounts, such as chequing accounts, commonly don't attract interest.

Le paiement d'intérêt est par exemple une obligation légale en Russie mais ne l'est pas au Royaume-Uni.

And the payment of interest does not have to mean increased risk of the stored value – as explained on the next slide

Le paiement d'intérêt n'est pas censé représenter un risque accru de la valeur stockée

UNSW SYDNEY

UNCDF MM4P

Addressing Regulatory Concerns
Résoudre les préoccupations réglementaires

- *E-money providers are not intermediating* the stored value.
  Les fournisseurs de monnaie électronique ne servent pas d'intermediare dans la valeur stockée.

- E-*money providers can be required to hold funds on trust with a regulated entity*, funds that are equal to the amount of e-money on issue (stored value) – low risk.
  Il peut être demandés aux fournisseurs de monnaie électronique de détenir des fonds en fiducie auprès d'une entité réglementée, des fonds qui sont égaux au montant de monnaie électronique en question (valeur stockée) – risque faible.

- *E-money providers can be required to invest funds in limited low risk assets.*
  Les fournisseurs de monnaie électronique peuvent être obligés d'investir la valeur stockée dans des biens à faible risque.

- *Market conduct regulation can ensure adequate disclosure* to customers such that customers are well aware of the risks of e-money.
  La réglementation du comportement sur le marché peut assurer une divulgation adéquate aux clients, telle que les clients soient bien conscients des risques liés à la monnaie électronique.

UNSW SYDNEY

UNCDF MM4P

Approaches to Enabling Interest Payments on the E-Money Float

Méthodes permettant le paiement d'intérêt sur la monnaie électronique en circulation

Four Approaches – which one to choose, depends on local context:

Quatre méthodes – celle à choisir dépend du contexte local:

1. The proportional prudential regulation approach, e.g. Colombia.

   La méthode de la régulation prudentielle proportionnelle, par exemple en Colombie.

2. The permissive approach, e.g. Tanzania (since July 2014).

   La méthode permissive, par exemple en Tanzanie (depuis Juillet 2014).

3. The mandated approach, e.g. Ghana (since 2015).

   La méthode mandatée, par exemple au Ghana (depuis 2015).

4. The trust-protector approach.

   La méthode du protecteur de la fiducie.

The **benefits from acting on this issue are potentially far-reaching** for all stakeholders:

Le fait d'agir à cet égard offre potentiellement des avantages considérables pour tous les acteurs:

- the provider, the agent and the customer – as Case Studies show (next slide).
- le fournisseur, l'agent et le client – comme des études de cas (diapositive suivante).

Country Examples - Treatment of Interest Payments on E-Money
Des exemples de pays – le traitement du paiement des intérêts de la monnaie électronique

Treatment Traitement	Country
Interest **must** be paid or **must** benefit customer L'intérêst doit être payé ou doit profiter aux clients	Ghana, Liberia, Tanzania
Funds **can** be used to benefit customer (incl. interest payments) Les fonds peut être utilisé pour profiter aux clients (inclut, le paiement d'intérêt)	Lesotho, Colombia
Issuer **can keep** interest earned on float Les fournisseurs peuvent garder les intérêts acquis sur le flottant	Ghana, Namibia
Interest **cannot** be passed on to customers L'intérêt ne peut pas être répercuté sur les clients	Kenya, Namibia, South Africa, Philippines, Malaysia, Afghanistan, Peru, Paraguay, Uruguay, Brazil

UNSW SYDNEY

UNCDF MM4P

Case Studies: Tanzania and Ghana – Two Contrasting Approaches
Études de cas: La Tanzanie et le Ghana

Tanzania (La Tanzanie)

Three of the six telecom companies which offer mobile money services have distributed mobile money profits with customers: Vodacom -TZS86 billion (USD37.8 million); Tigo - TZS63.58 billion (USD28 million); and Airtel -TZS10 billion (USD4.4 million).

Trois des six entreprises de télécommunication qui offrent des services bancaires par téléphone mobile ont distribué des bénéfices aux clients: Vodacom –TZS86 milliard (USD 37.8 million) ; Tigo – TZS63.58 milliard (USD28 million) ; et Aritel – TZS 10 milliard (USD 4.4 million).

Ghana (Le Ghana)

The total mobile money float balance in Ghana was GHS1,257.40 million (USD281 million) at end-December 2016 and total interest paid to holders of electronic money wallets in 2016 amounted to GHS24.79 million (USD5.5 million).

Le solde total du "flottant" en monnaie électronique au Ghana était de 1 257,40 millions de GHS (USD 281 millions) fin décembre 2016 et le total des intérêts payés aux détenteurs de porte-monnaies électroniques en 2016 s'élevait à 24,79 millions de SGH (5,5 USD million).

Source for Tanzania data: https://www.businessdailyafrica.com/news/539546-4105942-format-xhtml-qbk6ez/index.html
Source for Ghana data: https://www.bog.gov.gh/privatecontent/Public_Notices/Impact%20of%20Mobile%20Money%20on%20the%20Payment%20

Q & A on the Payment of Interest on E-Money

Questions-Réponses sur le paiement d' intérêt sur la monnaie électronique

Q 1: For those people with 'frontline' experience with e-money users – do you think interest payments on their stored value will encourage uptake of the products by end-users?

Pour les personnes ayant une expérience directe avec les utilisateurs d'argent mobile / de monnaie électronique – pensez-vous que les paiements d'intérêt sur la valeur stockée encouragent l'utilisation des produits par les utilisateurs finaux?

Q2: For regulators: we want to hear your views – is interest paid on e-money in your jurisdiction? If not, is this because it is explicitly not allowed, or just not done?

Pour les régulateurs: nous voudrions connaître votre point de vue – des intérêts sont-ils payés sur la monnaie électronique dans votre juridiction? Si non, est-ce parce que c'est explicitement interdit ou ce n'est simplement pas encore le cas?

UNSW SYDNEY

UNCDF | MM4P

Part 2- Supervising E-Money Issuers: Resolution Powers

Superviser les Fournisseurs de Monnaie Electronique: Les Pouvoirs de Résolution

UNSW SYDNEY

UNCDF | MM4P

Supervising E-Money Issuers: Resolution Powers

Surveiller des fournisseurs de monnaie électronique: Pouvoirs de résolution

If a bank or financial institution experiences financial distress, legislation often grants an authority resolution powers to ensure the orderly winding down of the institution with the objective of limiting systemic disruption and losses to deposit holders.

Si une banque ou une institution financière éprouve des difficultés financières, la législation accorde souvent un pouvoir de résolution à l'autorité pour assurer la liquidation ordonnée de l'institution dans le but de limiter les perturbations systémiques et les pertes pour les détenteurs de dépôts.

Such resolution powers do not generally extend to e-money issuers – yet the collapse of a large e-money issuer could cause economy-wide disruptions once e-money is well established.

De tels pouvoirs de résolution ne s'étendent généralement pas aux fournisseurs de monnaie électronique, pourtant – la chute d'un grand fournisseur de monnaie électronique pourrait perturber l'ensemble de l'économie une fois que la monnaie électronique sera bien établie.

UNSW SYDNEY

UNCDF MM4P

Supervising E-Money Issuers: Resolution Powers

Surveiller des fournisseurs de monnaie électronique: Pouvoirs de résolution

We put forward three approaches, legislative and non-legislative, to granting resolution powers in respect of e-money issuers to limit systemic disruption & losses:

Nous proposons trois méthodes, législatives et non législatives, pour donner des pouvoirs de résolution aux fournisseurs de monnaie électronique afin de limiter pertes et dérangements systématiques:

1. Resolution Powers Under E-Money Regulations.

   Pouvoirs de résolution auprès de règlement sur la monnaie électronique.
2. Resolution Powers as a Condition of the Provider's Licence.

   Pouvoirs de résolution en tant que condition de la licence du fournisseur.
3. Resolution Powers Granted to a Protector Under an E-money Trust Deed.

   Pouvoirs de résolution donnés à un protecteur avec un acte de fiducie de monnaie électronique.

UNSW SYDNEY

UNCDF | MM4P

1. Using E-Money Regulations to Address Resolution Powers Issue

Utiliser le Règlement de la monnaie électronique pour traiter le problème des pouvoirs de résolution

Craft the regulations so they provide the regulator with power to supervise, or take over, the business of a e-money issuer which experiences financial distress.

Élaborer les règlements afin qu'ils donnent au régulateur le pouvoir de superviser, ou de prendre en charge, les affaires d'un fournisseur de monnaie électronique qui connaît des difficultés financières.

Example here is Kenya – e-money regulations provide resolution-style powers over
e-money issuers.

Par exemple, le Kenya – les réglementations concernant la monnaie électronique offrent des pouvoirs de résolution sur les fournisseurs de monnaie électronique.

UNSW SYDNEY

UNCDF MM4P

1. Using E-Money Regulations to Address Resolution Powers Issue

Utiliser le Règlement de la monnaie électronique pour traiter le problème des pouvoirs de résolution

To avoid potential for conflict between financial regulators and telecommunication regulators it is recommended that regulations require an e-money business to be conducted by a separate legal entity (incorporated for the purpose of providing
e-money).

Afin d'éviter de possibles conflits entre les régulateurs financiers et les autorités de réglementation concernant les télécommunications, il est recommandé que la réglementation demande qu'une entreprise de monnaie électronique soit menée par une entité juridique distincte (intégrée pour fournir de monnaie électronique).

Examples of countries which require e-money issuers to be a separate legal entity: Philippines, Ghana and Tanzania. (Kenya requires a separate business unit to be established.)

Des exemples de pays qui demandent que les fournisseurs de monnaie électronique soient une entité juridique distincte: les Philippines, le Ghana, la Tanzanie. (Le Kenya demande la création d'une unité commerciale distincte.)

UNSW SYDNEY

UNCDF | MM4P

2. Resolution Powers as a Condition of the Provider's Licence

Les pouvoirs de résolution comme une condition de la licence du fournisseur

Under this option the regulator issues the e-money licence or approval conditional on the grant of resolution powers with respect to the e-money issuer and its business.

Selon cette option, le régulateur délivre un permis de monnaie électronique ou une approbation conditionnelle sur l'offre de pouvoirs de résolution en ce qui concerne le fournisseur et son entreprise de monnaie électronique.

If legislative change, or changes to regulation, are likely to be a lengthy process – this option may be particularly attractive.

Dans le cas où les changements législatifs ou les modifications au règlement impliquent un long processus – cette option peut être particulièrement intéressante.

3. Resolution Powers for a Protector Under an E-money Trust Deed

Les pouvoirs de résolution pour un protecteur auprès d'un acte de fiducie de monnaie électronique

This approach is relevant for jurisdictions where the issuer is required to place the
e-money in a trust.

Cette approche s'applique pour les juridictions où le fournisseur est obligé de placer la monnaie électronique en fiducie.

A 'protector' under the trust deed is provided with powers over the e-money float in the event of the e-money issuer's financial distress.

Un 'protecteur' de l'acte de fiducie est chargé de pouvoirs sur la monnaie électronique en circulation dans le cas de difficultés financières du fournisseur de monnaie.

UNSW SYDNEY

UNCDF | MM4P

3. Resolution Powers for a Protector Under an E-money Trust Deed

Les pouvoirs de résolution pour un protecteur auprès d'un acte de fiducie de monnaie électronique

Drawback is that the power is only over the float, not over the e-money business more generally because that business is not part of the trust property.

L'inconvénient est que le pouvoir est seulement sur le flottant mais non pas sur l'entreprise de la monnaie électronique plus en général car cette entreprise ne fait pas partie de la propriété de la fiducie.

Also a question mark over whether regulators would want to be exposed to the fiduciary liabilities that comes with being a 'protector' under a trust deed.

Il existe aussi des incertitudes, qui sont celles à savoir si les régulateurs voudraient faire face aux responsabilités fiduciaires qui viennent avec un 'protecteur' d'un acte de fiducie.

UNSW SYDNEY

UNCDF MM4P

Q & A Discussion on Resolution Powers
Questions-Réponses, Discussions sur le pouvoir de résolution

Our paper on Resolution Powers is theoretical – the idea is to stimulate readers' thinking on the matter of resolution powers over e-money issuers (or, for that matter, over other financial entities looking to provide financial services – think FinTechs).

Notre article sur les pouvoirs de résolution est théorique – l'idée est de stimuler la réflexion des lecteurs sur la question des pouvoirs de résolution sur des fournisseurs de monnaie électronique (ou, d'ailleurs, sur d'autres entités financières qui cherchent à fournir des services financiers – comme les FinTech).

Given the options presented, we'd like to hear from participants which option they think is practical in their jurisdiction and why?

Après avoir présenté divers options, nous aimerions savoir laquelle de ces options semble être la plus pratique selon les participants pour leur juridictions et pourquoi.

UNSW SYDNEY

UNCDF | MM4P

Thank You

Merci beaucoup

Acknowledgement: Research funding provided by the Australian Research Council ('ARC') and the United Nations Capital Development Fund ('UNCDF') through ARC Linkage Project 150100269. This webinar has been prepared in conjunction with UNCDF, although the opinions expressed herein, and responsibility for them, are the speakers. For more information, contact Ross Buckley at ross.buckley@unsw.edu.au or Ahmed Dermish at ahmed.dermish@uncdf.org.

UNSW SYDNEY

UNCDF | MM4P